

FACE— AU RISQUE SISMIQUE



Organisons-nous !





Anticipons le séisme

Un séisme arrive sans aucun signe avant-coureur. Il vous surprendra dans votre sommeil, au travail, ou chez vous. Il est en effet impossible de prévoir sa survenue. Il se produira donc toujours à un moment où vous ne vous y attendez pas.

Cependant, des actions peuvent être entreprises afin de vous organiser, de vous éviter d'être blessé, d'aider vos proches et de limiter les dégâts sur vos biens.

Cette brochure présente les deux démarches de réduction de votre vulnérabilité que vous pouvez entreprendre :

**Vous préparer et Vous protéger,
Votre Famille et Vous.**



A) Préparez-vous : faites votre propre Plan Familial de Mise en Sécurité (PFMS)

Ce plan vise à **réduire la vulnérabilité des personnes**, grâce à une bonne préparation, en limitant les dommages consécutifs aux séismes.

Ce plan se prépare à l'avance et en famille. Il vous permettra d'éviter de céder à la panique lors d'une secousse, et vous apprendra comment réagir vite et bien.

Les étapes recommandées pour réaliser ce PFMS sont présentées ci-dessous.

- Cochez la case correspondante à chaque fois que vous avez réalisé une action de prévention. Cela vous permettra de savoir à quel point vous êtes avancé dans votre préparation face au séisme.

1) Adaptez votre lieu de vie

1) Adaptez vos équipements au séisme :

- Renforcez, l'accroche de tous vos mobiliers et équipements situés en hauteur (climatiseurs, appareils électroménagers, antennes, etc.).
- Accrochez solidement aux murs les meubles et autres articles lourds, tels que les miroirs ou les tableaux. Evitez de les suspendre au-dessus de lits, fauteuils ou autres endroits où quelqu'un peut se trouver.
- Empêchez vos ordinateurs et équipements audiovisuels de glisser ou de tomber de leurs supports.
- Veillez à ce que les tiroirs et placards ne puissent s'ouvrir tout seuls sous l'effet d'une secousse, en particulier si leur contenu est lourd ou toxique.
- Accrochez solidement votre chauffe-eau qui, après un tremblement de terre, peut être votre meilleure source d'eau potable. Protégez-le de toute fuite. Pensez à bien le sangler.

- Enterrez au maximum ou accrochez solidement les canalisations de gaz et les cuves ou réserves. Leurs défaillances sont trop souvent à l'origine d'incendies.
- Installez des flexibles à la place de vos tuyaux d'arrivée d'eau ou de gaz et d'évacuation. Ils éviteront les fuites en cas de déplacements des appareils.
- Vérifiez pièce par pièce tous ces éléments.

2) Mettez à l'abri les produits chimiques et d'entretien, sources de danger, dans un placard étanche. Veillez à ne pas placer au même endroit ceux à base d'eau de javel et ceux à base d'acide (détartrants) : renversés et mélangés, il dégagent des gaz toxiques.

3) Stockez les objets de valeurs et affaires personnelles dans un endroit sécurisé (par exemple dans une armoire solide correctement ancrée dans le mur).

II) Organisez votre kit de survie

1) Établissez votre annuaire d'urgence :
services d'urgence et de secours, votre mairie, Préfecture, Direction Départementale de l'Équipement, membres de la famille dans le département et hors du département, école de vos enfants, médecin de famille, votre compagnie d'assurance.



2) Composez votre kit de survie et conservez-le à portée de main. Il vous permettra de vous éclairer, de vous informer, de vous signaler auprès des secours, de vous hydrater, d'assurer un minimum de soins et d'hygiène et de réunir des documents importants :

- une radio et ses piles de rechange (hors de l'appareil, à contrôler régulièrement),
- une lampe de poche,
- de l'eau potable (4 litres/personne/jour),
- une mini trousse de secours (désinfectant, compresses, pansements, etc.) et les médicaments importants ou habituels,
- l'alimentation et l'équipement nécessaires à un éventuel nourrisson,
- des articles d'hygiène (dentifrice, brosse à dents, savon, protections hygiéniques, etc.),
- des vêtements de rechange, des gants de travail,
- éventuellement, un sac de couchage ou des couvertures.

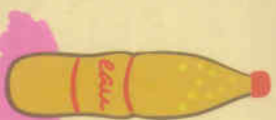
- une copie de vos papiers d'identité, une carte bancaire dans un sac plastique hermétique, factures des objets de valeur,
- la liste des numéros utiles,
- un peu d'argent liquide,

Et toute autre chose que vous jugez indispensable d'avoir si vous devez quitter durablement votre maison.



Il peut être aussi utile de placer :

- une bouteille d'eau dans chaque pièce de la maison,
- une lampe de poche sous les oreillers,
- un sifflet à portée de main pour se faire localiser, (accroché à la lampe de poche, à un porte-clés, etc.).



III) Préparez votre évacuation et votre mise à l'abri

- Veillez à ne pas encombrer les lieux de circulation principaux (couloirs, entrée, etc.).

Identifiez les zones de sécurité dans chaque pièce de votre habitation.
Les endroits les plus sûrs se situent sous les ouvertures renforcées (en béton armé, par exemple), le long des murs porteurs et surtout sous les meubles solides tels les bureaux et les tables. À l'inverse, il faut se tenir éloigné des fenêtres, des miroirs et des meubles lourds qui peuvent se renverser. L'entrée est habituellement un des endroits les plus sûrs dans la maison, ainsi que les salles de bain et les toilettes, grâce à la proximité des 4 murs de la pièce. Les cuisines et les garages tendent à être les plus dangereux. Durant un tremblement de terre, il est difficile, voire extrêmement dangereux de se déplacer d'un endroit à l'autre.

- Faites de même pour tous les lieux que vous avez l'habitude de fréquenter (lieu de travail).**
- Apprenez où se situer le disjoncteur et le robinet d'arrêt du gaz.**
Cela vous permettra de les fermer après la première secousse.

Apprenez ces réflexes à vos enfants en les entraînant à se positionner aussi rapidement que possible dans les zones de sécurité. N'hésitez pas à en parler périodiquement sans que cela ne devienne une phobie, à parler du kit de survie (voire à le compléter ensemble) et des gestes qui sauvent. Nous ne sommes jamais à l'abri d'accidents en tous genres et **se préparer à les affronter, c'est déjà réduire les risques.**

- Précisez où doivent se réunir les membres de votre famille.**
 - Choisissez une personne en dehors du secteur immédiat** avec qui chacun doit prendre contact si vous n'arrivez pas à vous retrouver. Attendez-vous à ce que le téléphone ne passe pas.
- Laissez les lignes libres pour signaler les urgences.**

Quelques conseils supplémentaires

Parlez de ce risque avec vos enfants, vos proches et vos voisins :

Devant sa puissance potentielle, il est extrêmement important que chacun soit conscient de ce risque et, surtout, que chacun sache comment réagir le moment venu. De plus, il est toujours rassurant de se sentir un minimum préparé, et de connaître le comportement à adopter.

N'oubliez pas d'informer toutes les personnes qui logent ou travaillent chez vous, ou avec vous, de l'organisation que vous avez montée afin, par exemple, que les baby-sitters sachent comment réagir et protéger vos enfants en cas de secousses. Vous les sensibiliserez ainsi à la nécessité de préparer leur propre plan de mise en sûreté.



Renseignez-vous sur les politiques de prévention et de sauvegarde mises en oeuvre dans les écoles de vos enfants :

Chaque établissement scolaire est muni d'un **Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS)**. N'allez pas chercher vos enfants à l'école immédiatement après les secousses. Les enseignants s'occupent d'eux. Limitez vos déplacements au maximum.

Formez-vous au secourisme : Dans la mesure du possible, suivez des cours de secourisme et encouragez votre entourage à se former aux gestes de premiers secours.

Ces cours, dispensés notamment par les pompiers ou la Croix-Rouge, peuvent vous apprendre à réagir et agir, avant, pendant et après un séisme et vous enseignent les comportements et gestes utiles pour porter secours aux victimes avant que les secours n'arrivent.

Ayez toujours chez vous un extincteur.

Apprenez à vous en servir, car il se videra en moins d'une minute :

Le feu est en effet une cause majeure de dommage en cas de séisme, notamment suite aux ruptures de conduites de gaz.

Vérifiez que votre assurance habitation comporte la garantie catastrophes naturelles.



B) Protégez-vous en cas de séisme

Dès la première secousse

Sauf si vous êtes au rez-de-chaussée et que vous pouvez être rapidement en sécurité à l'extérieur, vous êtes plus à l'abri en restant où vous êtes qu'en essayant de courir vers la sortie du bâtiment. Attendez dans cet endroit jusqu'à la fin des secousses.

Il est dangereux d'essayer d'évacuer un bâtiment pendant une secousse car de nombreux objets tombent ou se déplacent sous l'effet du séisme.

- **Si vous êtes à l'intérieur :** placez-vous près d'un mur, d'une colonne porteuse ou sous une table solide. Éloignez-vous des fenêtres et des façades donnant vers le vide.
- **Si vous êtes au lit :** protégez-vous la tête avec votre oreiller et placez-vous, si possible, près d'un mur porteur de votre chambre. Faites attention aux objets situés en hauteur, ils peuvent tomber et être dangereux.
- **Si vous êtes à l'extérieur :** éloignez-vous le plus possible des bâtiments, des arbres, des lignes à haute tension. Protégez-vous la tête. Les équipements comme les antennes de télévision, ou tout autre objet qui pourrait tomber suite aux secousses, risquent de blesser toute personne se situant à proximité d'un bâtiment.
- **Si vous êtes en voiture :** arrêtez-vous à distance des constructions, en terrain dégagé si possible. Détachez votre ceinture de sécurité et restez dans votre véhicule, prêt à réagir s'il le faut. L'arrêt limitera les risques d'accident et l'habitacle vous protégera des chutes d'objets. Une fois la secousse terminée, procédez avec prudence. Évitez les ponts ou les rampes et les échangeurs qui pourraient avoir été endommagés par le séisme.
- **Si vous êtes dans un magasin ou tout autre lieu public :** dirigez-vous vers les différentes sorties, en vous éloignant des étagères contenant des objets qui pourraient tomber. Sinon conformez-vous aux consignes d'évacuation de l'établissement en suivant les guides.
- **Si vous êtes dans la cuisine :** éloignez-vous du réfrigérateur, du fourneau et des placards suspendus.
- **Si vous êtes dans un stade ou un théâtre :** sans courir, dirigez-vous si possible vers le terrain de jeu, ou vers l'extérieur, ou vers la partie basse du local.



Protégez-vous la tête avec les bras.

N'allumez pas de flamme.

Ne téléphonez pas.

Après la première secousse

En cas de séisme de faible intensité :

- Ne téléphonez pas : les lignes téléphoniques doivent rester libres pour les secours.
- Rentrez chez vous avec précaution.
- Aérez bien votre habitation.
- N'allumez pas de flamme avant d'avoir la certitude qu'il n'y a pas de fuite de gaz.
- Vérifiez que personne n'est resté coincé dans les ascenseurs. Prévenez les secours en cas de besoin.
- Rappel : n'allez pas chercher vos enfants à l'école immédiatement après les secousses et limitez au maximum vos déplacements.



En cas de séisme important :

- Evacuez le bâtiment dès l'arrêt des secousses en faisant bien attention aux objets qui sont tombés par terre et à ceux qui menacent de le faire. N'utilisez surtout pas les ascenseurs !
- Coupez l'eau, le gaz et l'électricité si vous en avez la possibilité.
- Pensez à emporter votre kit de survie et les objets de première nécessité.
- Restez loin des fenêtres. Elles peuvent se briser avec une telle force que vous pouvez être blessé même à quelques mètres.
- Eloignez-vous rapidement du bâtiment en évitant les abords des talus et des zones de fortes pentes.
- Si le terrain est fissuré, un glissement de terrain est sans doute en cours, fuyez latéralement rapidement la zone instable.
- Eloignez-vous des cours d'eau qui peuvent être le siège de coulées de boue. Si le débit d'une rivière diminue anormalement s'ilôt après le séisme, éloignez-vous sans délai le plus loin possible des berges, et si possible en hauteur.
- Examinez-vous pour déceler d'éventuelles blessures. Vous pourrez mieux vous occuper des autres et serez plus utile pour les secours si vous n'êtes pas blessé ou si vous avez déjà reçu les premiers soins. Lorsque cela est possible, avant de porter assistance aux secours, protégez-vous contre d'éventuelles nouvelles blessures en mettant un pantalon, une chemise ou un tee-shirt aux manches longues, des chaussures fermées, et des gants de travail. N'essayez pas de déplacer les personnes blessées sans l'avis des secours professionnels, à moins qu'elles ne soient en danger immédiat pour leur survie. Aidez vos voisins, en particulier les plus vulnérables (personnes âgées, personnes à mobilité réduite, enfants, etc.).
- Écoutez la radio.
- N'utilisez le téléphone qu'en cas d'extrême urgence. Les réseaux téléphoniques seront vite saturés. Il est important que les appels d'urgence puissent être passés.
- Méfiez-vous des répliques. Elles se produisent fréquemment dans les minutes, les jours, les semaines, et même les mois qui suivent un tremblement de terre.



- Ne rentrez pas chez vous en cas de doute : les répliques d'un tremblement de terre peuvent endommager davantage les bâtiments fragilisés.
- Faites attention aux lignes électriques tombées ou aux conduites de gaz endommagées. De manière générale, évitez les secteurs endommagés.
- Surveillez vos animaux de compagnie. Il est conseillé de les placer dans un endroit clos. Leur comportement peut changer nettement après un tremblement de terre. Ils peuvent devenir agressifs.
- Attendez-vous à ce que les systèmes d'alarme incendie se déclenchent même s'il n'y a aucun feu dans l'immeuble.



En cas d'ensevelissement : manifestez-vous en tapant sur les parois ou des tuyauteries. Utilisez votre sifflet.

- Rappel : n'allez pas chercher vos enfants à l'école immédiatement après les secousses et limitez au maximum vos déplacements.

Après le séisme

Le retour dans le logement

- Attendez l'autorisation des pouvoirs publics avant de rouvrir les réseaux, puis vérifiez l'eau et l'électricité. En cas de fuite, ouvrez les fenêtres et les portes.
- Inspectez votre maison. Pour ce faire, n'employez que des lampes torches à piles. Toute flamme peut déclencher un incendie à l'intérieur de votre logement (une fuite de gaz ou des émanations de produits inflammables ne sont pas toujours détectables à l'odeur).
- Ouvrez les portes d'armoire et de placards avec précaution. Le contenu a pu avoir été secoué voire cassé pendant le tremblement de terre et peut tomber, créant d'autres dégâts ou dommages.
- Nettoyez les produits toxiques ou inflammables renversés, en vous protégeant des émanations.
- Ne fumez pas à l'intérieur des bâtiments.
- Prenez les photos des dommages causés à votre maison comme à son contenu. Elles seront utiles pour vos déclarations de sinistre. Soyez attentifs aux délais pour vous adresser à votre compagnie d'assurance.



Premiers gestes de renforcement à avoir

Personne n'est en mesure de prédire les répliques. **Si vous êtes autorisé à y entrer, votre logement ne présente pas de danger de s'effondrer dans son état actuel.**

Mais, en prévision des prochaines secousses, voilà les premiers gestes et réflexes de renforcement à avoir pour éviter que les dégâts n'augmentent :

- **Démolissez les éléments qui ne tiennent pas** et qui ne sont pas indispensables à votre confort : faux plafonds, balcons, etc.
- **Etayez les éléments qui ne tiennent pas bien** et qui sont nécessaires à votre réinstallation : escaliers, linteaux, planchers.
- **Mettez un soutien** (contrefort par exemple) aux éléments de la structure qui peuvent s'ouvrir (façade désolidarisée des murs intérieurs).

Informez-vous sur les risques sismiques

La prévention commence par l'information.

La connaissance des phénomènes, des consignes de comportements et des mesures de protection à prendre sur les bâtiments, les équipements ou le mobilier, permet d'acquérir une conscience du risque qui vous permettra d'anticiper la survenue de l'évènement afin de diminuer ses conséquences, et d'avoir les comportements adéquats lorsqu'il se produit.

Votre mairie est le premier interlocuteur.

Elle peut mettre à votre disposition tous les éléments d'information dont vous avez besoin ou vous orienter vers les services et organismes compétents, qui peuvent également vous renseigner.



Et sur Internet :

Site de la Préfecture de Guadeloupe :
www.guadeloupe.pref.gouv.fr

Site du Rectorat dédié aux risques majeurs :
www.ac-guadeloupe.fr/secu_citoyen/risques_maj/index.htm



Site national dédié aux risques majeurs :
www.prim.net

Site Croix-Rouge sur les mesures de prévention :
www.autoprotectionducitoyen.eu

Site national du Plan Séisme :
www.planseisme.fr

ANTICIPER pour MOI, CELLES et CEUX qui me sont PROCHES

Je connais les risques dont je peux être victime.

NON →

Je m'informe auprès de :

- ma mairie,
- la préfecture,
- les pompiers.

OUI ↓

Je connais les consignes de comportement et j'ai pris mes mesures de protection.

NON →

J'apprends les consignes à suivre avant, pendant et après le séisme.
Je m'informe sur les mesures de protection à mettre en œuvre.

OUI ↓

J'ai préparé et mis en œuvre mon Plan Familial de Mise en Sécurité.

NON →

J'adapte mes équipements et j'évite d'accrocher des objets aux murs ; je fixe solidement les objets lourds au sol.

J'apprends où et comment couper l'eau, l'électricité et le gaz, chez moi.
J'identifie les zones de sécurité chez moi et sur mon lieu de travail.

Je désigne une personne à contacter en cas d'urgence, et j'en informe mes proches.

OUI ↓

J'ai mon Kit de Survie.

NON →

Je prends conseil auprès de ma mairie, des pompiers ou de la Croix-Rouge.

Je dois notamment avoir une radio à piles, une lampe de poche, de l'eau potable, etc.

OUI ↓

Je sais porter secours.

NON →

Je me forme aux gestes qui sauvent auprès de la Croix-Rouge ou des pompiers.

OUI ↓

Je limite les conséquences économiques des accidents pour ma famille.

NON →

Je vérifie la couverture assurance de ma famille et de mes biens, notamment la garantie catastrophes naturelles.

Je garde toujours un peu d'argent liquide en cas de besoin.

OUI ↓

Je pense aux membres de ma famille, à mes voisins et amis, qui auraient besoin d'une assistance particulière (handicap, vieillesse, non-maîtrise de la langue)

Contacts pour informations sur les séismes

Préfecture

Service Interministériel de Défense et de Protection Civile (SIDPC) _____
Tél. 0590 99 39 41
Fax 0590 99 39 49

Information préfecture, information des occupants et des locataires,
gestion de crise, CIVIVA... _____

Direction Départementale de l'Équipement (DDE) _____

(en particulier la cellule Prévention des Risques et Qualité des Constructions (PRQC))
Tél. 0590 99 46 46
Fax 0590 99 46 47

Plans de Prévention des Risques, information des occupants et des locataires,
construction, notamment parasismique, urbanisme... _____

Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) _____

Tél. 0590 89 47 17
Fax 0590 90 09 38
E-mail sdis-guadeloupe@wanadoo.fr

Préparation à la crise, exercices, gestion de crise... _____

Régional - Service Sécurité et Citoyenneté _____

Tél. 0590 93 83 16
Fax 0590 93 83 17

Direction Régionale de l'Environnement (DIREN) _____

Tél. 0590 99 35 60
Fax 0590 99 35 65
E-mail diren@guadeloupe.ecologie.gouv.fr

Informations générales, financements, Fonds de Prévention des Risques Naturels, Méteors,
information sur la procédure d'expérimentation, entretien des cours d'eau... _____

Observatoire Volcanologique et Sismologique de Guadeloupe (OVSG - IPGP) _____

Tél. 0590 99 11 33
Fax 0590 99 11 34
E-mail infos@ovsg.univ-ag.fr

Information sur les aléas volcanique et sismique. _____

Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) _____

Tél. 0590 41 35 48
Fax 0590 94 85 82

Information sur les aléas sismique et mouvements de terrains,
Expertises sur les risques de mouvements de terrain. _____

Agence Départementale pour l'Information sur le Logement (ADIL) _____

Tél. 0590 89 43 63
E-mail adil971@wanadoo.fr

Conseil en Architecture, Urbanisme, Environnement (CAUE) _____

Tél. 0590 81 83 85
Fax 0590 81 74 76
E-mail caue971@wanadoo.fr

Informations générales sur l'urbanisme, les risques, l'aménagement, l'environnement,
l'habitat et la construction. _____